

Centre Scolaire Jeanne d'Arc

Chers parents,

Nous espérons que votre été sera source de repos et venons vers vous pour préparer la nouvelle rentrée. Elle se déroulera selon les classes **le mardi 1^{er} et mercredi 2 septembre (horaire joint au verso).**

Voici les arrivées à ce jour :

Parmi le personnel :

- Chef d'établissement coordonnateur : M. FIASSON
- Chef d'établissement 1^{er} degré : Mme DERVILLE
- Informaticienne : Mme LANIEZ

Parmi les enseignants :

- En Histoire-Géographie : M. GUERBA
- En EPS : M. PINET
- En Arts Plastiques : Mme TABONE
- En Français : Mme FREUND
- EN Allemand : M. MANTO

Au plaisir de tous vous accueillir,

C.FIASSON
Chef d'Etablissement

S. GARAUD
Directeur Adjoint Collège
Responsable de niveau 6^e



Rentrée scolaire : Collège

Niveau 6^{ème}

Journée d'intégration : Le mardi 1^{er} septembre 2026 de 9h à 16h20 (voir programme feuille annexe « rentrée 6^{ème} »)

Les parents peuvent s'ils le souhaitent accompagner leurs enfants dans la cour. L'APEL offre le café pour accompagner les familles à ce moment important.

Tous les élèves prendront leur repas au collège dans le self avec les professeurs principaux et l'équipe éducative du collège. Le prix du repas est de 6,60€

Lors de la récréation de 15h15 un goûter sera offert par l'APEL.

Rentrée des niveaux 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème} : Le mercredi 2 septembre 2026

Niveaux	Horaires
5 ^e	8h00 – 12h00 (Avec le Professeur Principal)
4 ^e	8h30 – 12h00 (Avec le Professeur Principal)
3 ^e	9h00 – 12h00 (Avec le Professeur Principal)

Temps avec Professeur Principal :

- Découverte de la classe et de l'établissement et accueil pour les nouveaux entrants.
- Démarches administratives (fiches, restaurant scolaire, etc.)

Les élèves doivent se présenter à l'établissement avec leur sac contenant le matériel nécessaire pour écrire.

REPRISE DES COURS pour tous les niveaux

le jeudi 3 septembre à 8h ou selon l'emploi du temps pour les 3^{ème}.

Attention

Rappel : Remise des manuels scolaires le **mercredi 26 août au collège de 7h30 à 18h.**

Nous vous remercions de vous présenter au collège (salle d'arts) avec : le courrier de caution à imprimer qui se trouve sur le site de l'établissement dans l'onglet infos pratiques, documents de rentrée.

La caution de 50€ sera facturée lors de la 1^{ère} échéance des frais de scolarité. Elle sera effective pour toutes les années de scolarisation de l'élève dans le centre scolaire. Elle sera remboursée à la désinscription.

Sans ce document, les livres ne seront pas remis

Certaines informations sont transmises via notre site internet www.csja.fr, pensez à le consulter régulièrement